

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



Vol. 1 no 1 – 11 novembre 2019

*Musée national des beaux-arts du Québec*

### **L'entente de principe entérinée par les membres**

Les membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) du Musée national des beaux-arts du Québec ont entériné l'entente de principe intervenue le 24 octobre 2019 avec une majorité de 24 pour, un contre et une abstention.

Les membres ont obtenu les mêmes augmentations que les autres professionnels représentés par le SPGQ, c'est-à-dire 1,5 % d'augmentation en 2016, 1,75 % en 2017 et 2 % en 2018. Des montants forfaitaires de 0,30 \$ par heure rémunérée sont prévus pour 2015 et de 0,16 \$ en 2019.

De plus, les syndiqués du MNBAQ ont aussi obtenu l'injection de 3,5 % de la masse salariale dans le cadre d'un exercice de relativité salariale. Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) leur a également accordé une garantie minimale de 2 % d'augmentation au 18<sup>e</sup> échelon en l'absence de recommandations conjointes du comité sur l'expertise, l'attraction et la rétention.

Par ailleurs, le SPGQ a fait des gains en matière de conciliation vie personnelle-travail et une compensation lorsque l'employeur communique avec le personnel professionnel en dehors des heures de travail. Le syndicat a aussi obtenu de limiter le recours à la sous-traitance.

L'employeur s'est toujours montré ouvert à discuter de différentes problématiques en comité paritaire et le syndicat a enchâssé cette bonne pratique dans la convention collective.

Le personnel professionnel du MNBAQ travaille quotidiennement à faire découvrir, promouvoir et conserver l'art québécois. Il assure également une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Il joue un rôle fondamental dans l'expérience des visiteurs et dans l'engagement du musée dans sa communauté.

Pour la prochaine négociation, le SPGQ souhaite que le SCT reconnaisse et valorise les professionnels du milieu culturel dont le travail permet de faire rayonner le travail des artistes et d'édifier une mémoire collective riche bénéfique pour notre société.

#### **Votre comité de négociation**

Maude Levesque  
Daniel Drouin  
Andréanne Lesage  
Anouk Frenette-Tremblay